

## Résumé des perspectives économiques

L'économie canadienne s'est accrue au cours du troisième trimestre, surfant sur la vague d'exportations plus élevées. Notre économie intérieure ralentit brusquement, ce qui se traduit par des pertes d'emplois et un déclin des salaires réels.

Les mesures d'austérité et la crise de l'Euro ont plongé bon nombre de pays européens en récession. Aux États-Unis, l'expiration des mesures de relance existantes et le refus des Républicains d'adopter toute nouvelle mesure entraîneront une réduction de la demande provenant de ce pays.

Chez nous, le prix des maisons surévalué, les niveaux d'endettement des ménages sans précédent et les coupures dans les dépenses gouvernementales obscurcissent encore davantage notre économie intérieure.

Les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) ralentira et passera de 2,3 % en 2011 à 2,1 % en 2012.
- Le taux de chômage demeurera élevé : il atteindra une moyenne de 7,5 % cette année et de 7,3 % en 2012.
- L'indice des prix à la consommation passera d'une moyenne de 2,9 % en 2011 à 2,0 % en 2012.

### **Les inégalités croissantes nuisent à notre économie**

Les inégalités des revenus au Canada sont non seulement pires que ce que l'on voit en moyenne, mais elles augmentent à un rythme accéléré. Elles constituent également un problème fondamental dont le résultat est l'affaiblissement de notre économie. Aujourd'hui, même les organisations favorables aux entreprises sont d'accord avec Warren Buffett et le Mouvement d'occupation : la théorie des effets de retombée n'est pas valable. Les solutions ne sont pas compliquées : nos dirigeants politiques doivent être à l'écoute — et doivent agir.

### **Les droits dans le domaine du travail, les syndicats et les 99 %**

La lutte pour les droits dans le domaine du travail s'intensifie au Canada au moment où certains gouvernements interviennent de plus en plus dans les négociations collectives et essaient de limiter le pouvoir des syndicats. Cela se produit au moment où les inégalités au Canada s'accroissent — elles sont considérées aujourd'hui comme élément nuisible à la croissance économique. Le lien entre la syndicalisation et l'égalité est sans équivoque. Lorsque le taux de syndicalisation augmente, l'égalité augmente à son tour et lorsque ce taux baisse, les inégalités s'accroissent — et la part qui revient au groupe des 1 % les plus riches augmente.

### **L'économie canadienne perd des emplois; les compressions dans le secteur public s'accroissent**

L'économie canadienne a encore perdu des emplois au cours des deux derniers mois. Plus de licenciements sont prévus dans le secteur public à l'échelle des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'à l'échelle des administrations municipales, ce qui entraînera la hausse du chômage.

### **La récession et les compressions touchent plus particulièrement les Autochtones et les travailleurs issus de certains groupes ethniques**

Les chiffres montrent que la récession et les compressions touchent plus les Autochtones et les travailleurs issus de certains groupes ethniques. D'autres compressions rendront la situation encore pire pour les groupes qui subissent la discrimination, et qui sont déjà à faible revenu et connaissent des taux de chômage et de pauvreté plus élevés que la moyenne. Aujourd'hui, nous avons une occasion de nous assurer que les programmes d'infrastructure à venir répondent aux préoccupations relatives à l'égalité.

### **Les salaires réels devraient connaître la plus importante diminution depuis 1995**

Poussés à la baisse par les augmentations du salaire inférieures dans le secteur public, les salaires réels des travailleurs canadiens devraient connaître leur plus importante diminution depuis 1995.

Le *Climat économique pour les négociations* est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

\* Veuillez noter que les mots soulignés sont des hyperliens disponibles dans la version électronique.



# LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

## Les inégalités croissantes nuisent à notre économie

L'économie canadienne est une oasis de stabilité au milieu d'un monde de plus en plus turbulent.

Alors que la crise en Europe et les conflits politiques aux États-Unis font la manchette, nous vivons au Canada des faiblesses économiques de plus en plus croissantes.

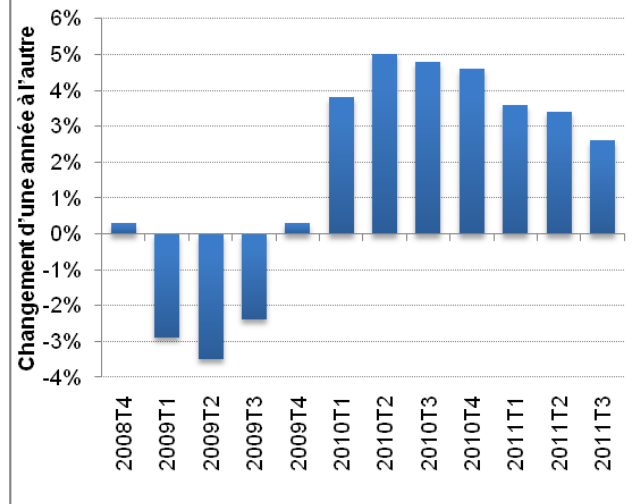
La croissance de l'emploi et des salaires réels a enregistré un solde négatif : un mauvais signe au moment où les dépenses de consommation représentent les deux tiers de l'économie. Les marchés du logement du Canada demeurent surévalués : si une correction a lieu, cela aggravera la situation périlleuse des finances des ménages. Les gouvernements, tous paliers confondus, réduisent les dépenses et planifient de nouveaux licenciements, ce qui augmentera le chômage et ralentira l'économie. Il n'est pas surprenant que les entreprises investissent peu de leurs profits dans l'économie.

Après le genre de crises financières que nous venons de vivre, la croissance économique et la croissance de l'emploi tendent à demeurer plus lentes que les années normales. Cependant, rien n'est inéluctable au sujet de la situation que nous visons.

Les inégalités et déséquilibres croissants dans notre économie sont les problèmes fondamentaux qui ont entraîné la crise. Nous continuerons de souffrir si rien n'est fait pour corriger la situation.

Nous l'avons répété depuis des années : les inégalités ne sont pas seulement injustes, mais elles nuisent également à l'économie. Maintenant, même les organisations favorables aux entreprises, notamment le [Fonds monétaire international](#), le [Conference Board of Canada](#) et plus récemment l'[Organisation de coopération et de développement économique](#) (OCDE) sont d'accord avec [Warren Buffett](#) et le [Mouvement d'occupation](#) : la théorie des effets de retombée n'est pas valable. Il est grand temps pour nos dirigeants politiques d'être à l'écoute — et d'agir.

Croissance de l'économie canadienne par rapport à la demande intérieure



Les solutions ne sont pas compliquées. Nous devons introduire des changements progressifs à notre système fiscal de façon à ce que les riches et les entreprises paient leurs justes parts. Nous devons augmenter les investissements et les dépenses publics concernant les services publics et les aides sociales afin de stimuler l'économie, de créer des emplois et d'améliorer les niveaux de vie. Les gouvernements doivent travailler en collaboration avec les entreprises, les spécialistes et les travailleurs afin de créer une économie plus innovante, plus productive et plus respectueuse de l'environnement. Nous devons également opérer des changements afin de mieux contrôler le capital et de renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs pour leur permettre de toucher une partie des gains de productivité et de bénéficier de l'augmentation des salaires réels.

*Perspectives économiques de 2012 – principaux éléments*

Des taux de croissance économique qui continuent de ralentir sont prévus tant à l'échelle nationale que dans les provinces.

On s'attend à ce que les dépenses globales du gouvernement se stabilisent ou diminuent, conséquence de mesures d'austérité incontrôlées et de la réduction des dépenses publiques.

La croissance de l'emploi suivra à peine le rythme de la croissance de la population active, ce qui entraîne la hausse du taux de chômage.

On s'attend à ce que le taux d'inflation baisse pour atteindre 2 %, suivant ainsi la baisse ou le ralentissement de l'augmentation des prix des carburants, des produits alimentaires et des logements. Les taux d'intérêt et les coûts d'emprunt devraient demeurer bas pour une autre année.

## Prévisions économiques canadiennes et provinciales

<b>Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé</b>				
Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2010	2011	2012	2013
	<i>Réel</i>	<i>Prévu</i>		
<b>Croissance de l'économie</b>				
PIB réel	3,2 %	2,3 %	2,1 %	2,5 %
- Dépenses de consommation	3,3 %	2,0 %	2,1 %	2,6 %
- Investissement des entreprises	7,3 %	12,8 %	6,3 %	7,0 %
- Dépenses gouvernementales	4,7 %	1,5 %	0,1 %	-0,2 %
<b>Marché du travail</b>				
Croissance de l'emploi	1,4 %	1,6 %	1,0 %	1,3 %
Taux de chômage	8,0 %	7,5 %	7,3 %	7,1 %
Croissance de la productivité	1,3 %	0,6 %	1,0 %	1,1 %
<b>Inflation – Indice des prix à la consommation</b>				
Inflation – Indice des prix à la consommation	1,8 %	2,9 %	2,0 %	2,0 %
Profit des sociétés	21,2 %	11,5 %	5,1 %	6,4 %
Revenu personnel réel disponible	3,6 %	1,2 %	2,1 %	2,0 %
Taux d'épargnes personnelles	4,8 %	3,9 %	3,4 %	3,4 %
Mises en chantier (en milliers)	192	191	180	176
<b>Taux d'intérêt et de change</b>				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	0,56 %	0,91 %	1,02 %	1,75 %
Long terme, 10 ans, Bons	3,24 %	2,71 %	2,54 %	2,95 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	97,1 \$	101,5 \$	98,21 \$	98,65 \$
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 2 décembre 2011.</i>				

<b>Perspectives économiques provinciales</b>								
Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)								
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Canada	2,3	2,1	1,6	1,1	7,5	7,3	2,8	2,1
Terre-Neuve et Labrador	3,6	1,7	3,2	0,9	12,3	11,9	3,0	2,0
Île-du-Prince-Édouard	1,9	1,6	1,2	0,9	11,44	11,2	2,7	1,8
Nouvelle-Écosse	1,5	1,6	-0,1	0,9	9,2	8,9	3,6	1,8
Nouveau-Brunswick	1,2	1,5	-1,0	0,8	9,5	9,3	3,0	1,8
Québec	1,8	1,8	1,4	0,8	7,6	7,6	2,8	2,0
Ontario	2,2	2,0	1,9	1,0	7,8	7,7	3,0	2,0
Manitoba	2,2	2,4	0,9	1,0	5,4	5,3	2,8	1,9
Saskatchewan	3,3	3,1	0,5	1,3	5,0	4,8	2,6	2,2
Alberta	3,3	3,1	3,5	2,0	5,5	5,2	2,0	2,0
Colombie-Britannique	2,2	2,1	0,8	1,2	7,6	7,3	2,4	1,8
Prévisions fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de quatre différentes banques en date du 2 décembre 2011. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.								

## Les droits dans le domaine du travail, les syndicats et les 99 %

À la suite des tentatives des républicains du Tea Party de neutraliser les syndicats du secteur public aux États-Unis, la lutte pour les droits dans le domaine du travail prend de l'ampleur au Canada.

Le gouvernement fédéral n'a pas hésité longtemps avant de choisir le camp des employeurs et imposer la loi de retour au travail et des règlements salariaux aux travailleurs même dans les conflits de travail dans le secteur privé.

Le gouvernement a ainsi agi même s'il existe des [preuves](#) que son intervention dans les négociations collectives ne fait qu'augmenter les dépenses et créer des relations tendues et entraîner plus de grèves dans les années à venir.

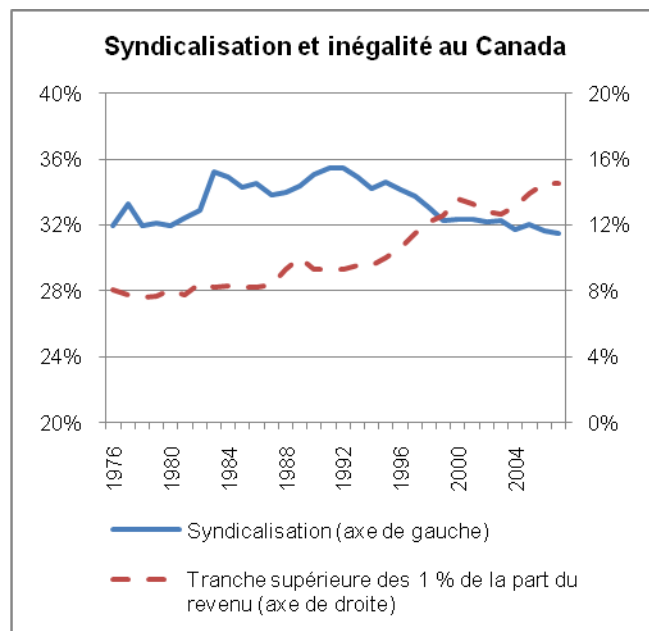
En Ontario, même s'il a essuyé un échec aux élections, le chef des Conservateurs Tim Hudak continue de demander que le gouvernement impose un gel des salaires obligatoire aux travailleurs du secteur public, limite la capacité des arbitres d'accorder des augmentations de salaires et de réduit le pouvoir des syndicats.

Les conservateurs fédéraux ont également multiplié leurs attaques contre les syndicats en établissant un projet de loi qui devrait supprimer la déduction fiscale relative aux cotisations syndicales pour les syndicats qui ne répondent pas aux normes relatives aux divulgations détaillées de leurs dépenses, particulièrement en ce qui a trait à la défense des droits et à l'activité politique. Ce projet de loi émanant des députés a été déclaré irrecevable, mais le gouvernement pourrait très bien le déposer à nouveau. Le ministre du Travail du Québec a également déposé un projet de loi semblable. Malgré les attaques au niveau politique, les taux de syndicalisation sont [demeurés stables](#) au Canada au cours de l'année dernière. Le nombre des syndiqués a atteint 4,3 millions au premier semestre de 2011, augmentant à un rythme légèrement plus rapide que celui de la croissance de l'emploi.

Par conséquent, le pourcentage des employés rémunérés qui sont syndiqués a augmenté légèrement à 29,7 % par rapport aux 29,6 % en 2010.

Alors que les branches d'activités du secteur public continuent d'enregistrer des taux de syndicalisation élevés, l'administration publique a enregistré une baisse, tandis que le pourcentage des ouvriers syndiqués travaillant dans la fabrication et les services publics a enregistré une augmentation remarquable. La proportion des femmes syndiquées augmente de plus en plus. Le taux de syndicalisation des femmes a atteint 31,1 %, alors que celui des hommes est resté stable à 28,2 %.

Cependant, il est probable que les taux de syndicalisation baissent au cours des années à venir au fur et à mesure que les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales suppriment des emplois dans le secteur public par l'entremise de l'attrition, des licenciements et de l'impartition.



Si cela arrive, la conséquence sera inévitablement l'accélération des inégalités au Canada.

Le lien entre la syndicalisation et l'égalité est sans équivoque. Lorsque le taux de syndicalisation augmente, l'égalité augmente à son tour et lorsque ce taux baisse, les inégalités s'accroissent — et la part qui revient au groupe des 1 % les plus riches augmente. Ce lien est [évident](#) dans de nombreux pays, y compris le Canada (voir ci-dessus) et entre les [provinces](#).

Une plus grande égalité n'est pas seulement importante en ce qui a trait à la justice, mais elle contribue également à créer des sociétés plus en santé pour tout le monde. Il existe un [lien étroit](#) entre l'égalité des revenus et tout un ensemble de mesures sociales et en matière de santé, notamment l'espérance de vie, la santé physique et mentale et les niveaux de criminalité.

Même des économistes issus des organisations traditionnellement en faveur du libre marché tel que le [Fonds monétaire international](#) et le [Conference Board of Canada](#) reconnaissent aujourd'hui le fait que l'augmentation des taux d'inégalité nuit à la croissance de notre économie.

Les syndicats ne cherchent pas seulement à renforcer l'égalité en augmentant les salaires et les prestations de leurs propres membres, mais accentuent également la pression sur les employeurs non syndiqués pour qu'ils paient des salaires plus élevés. Les échelles de salaires syndicales permettent des prestations plus importantes pour les travailleurs les moins payés et limitent les salaires du personnel de la haute direction. [Les syndicats jouent également](#) un important rôle dans l'établissement de politiques sociales et économiques plus équitables pour tout le monde par l'entremise de la défense des droits et l'activité politique.

Ce n'est pas seulement 30 % des travailleurs qui bénéficient des avantages que procurent les syndicats, mais également le reste des 99 %, voilà pourquoi ils font l'objet d'attaque du 1 %.

## L'économie canadienne perd des emplois; les compressions dans le secteur public s'accroissent

L'économie canadienne a encore perdu des emplois au cours de deux derniers mois, neutralisant ainsi l'amélioration de la situation de l'emploi enregistrée en septembre et poussant le taux de chômage à l'échelle nationale à la hausse (7,4 %).

Le nombre de personnes au chômage en novembre a atteint presque 1,4 million, 60 000 de plus qu'en septembre. Il s'agit là de la plus grande augmentation du chômage en deux mois depuis juin 2009 alors que le Canada se trouvait en pleine récession.

Si plus de gens n'avaient pas quitté le marché de l'emploi, le taux de chômage serait augmenté de 110 000 au cours des deux derniers mois.

Les chiffres relatifs aux changements de la population active au Canada au fil des mois ne sont certes pas très exacts, mais deux mois consécutifs de perte d'emplois totalisant 63 000 et une augmentation semblable du chômage devraient être une source majeure d'inquiétude, particulièrement lorsque cela est accompagné de faibles taux de participation à la population active. En comparaison, l'économie américaine a créé plus de 200 000 emplois au cours des deux derniers mois.

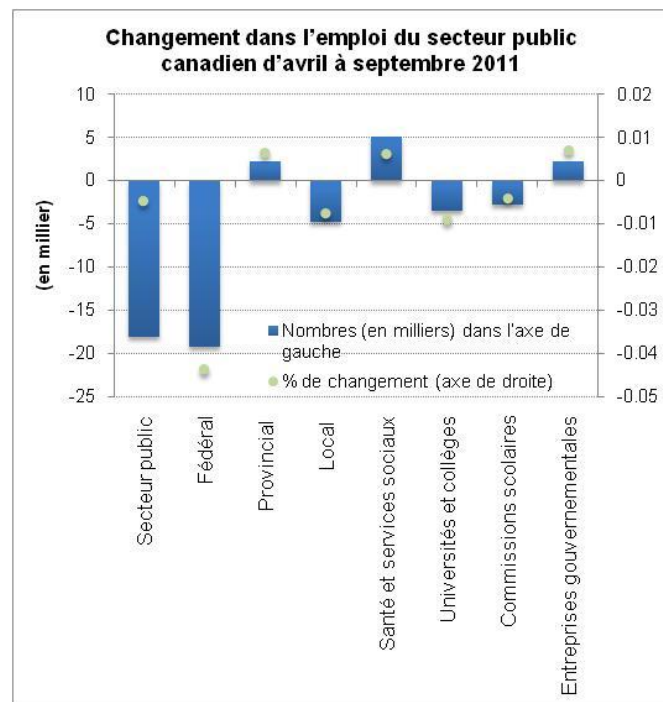
L'emploi dans le secteur public a été particulièrement faible. Il a en effet baissé de 0,2 % depuis septembre et n'est supérieur que de 0,4 % par rapport à il y a une année.

L'enquête sur la rémunération de Statistique Canada montre également une baisse continue de l'emploi dans le secteur public depuis avril dernier.

La plus grande partie de la baisse enregistrée était liée au licenciement des travailleurs temporaires dans la fonction publique fédérale recrutés aux fins du recensement de 2011, mais il y avait également une diminution du nombre de personnes employées par les administrations municipales, les universités et collèges et les commissions scolaires locales depuis avril dernier.

Au cours de la même période, on a enregistré une augmentation du nombre de personnes employées par les gouvernements provinciaux, dans la santé et les services sociaux et dans les sociétés d'État, dans les services publics par exemple.

En raison des réductions des effectifs prévues au niveau des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des administrations locales au moyen de l'attrition et des licenciements directs, il pourrait y avoir une diminution générale du nombre des travailleurs du secteur public l'année prochaine pour la première fois depuis 1997.



Par exemple, le maire de Toronto Rob Ford a proposé de supprimer plus de 2 300 emplois, ou 5 % du personnel de la ville. Le premier ministre de l'Ontario Dalton McGuinty s'est engagé à réduire l'effectif de la fonction publique de l'Ontario de 5 % ou 3 400 équivalents temps plein (ETP) d'ici avril 2012 et a annoncé récemment qu'une autre réduction de 1200 emplois suivra.

Les compressions dans les budgets fédéraux annoncées il y a deux ans sont aujourd'hui en vigueur, et de nombreuses autres compressions annoncées dans les budgets récents suivront.



Le marché de l'emploi du secteur privé étant encore faible, les réductions des effectifs dans le secteur public nuiraient particulièrement à l'économie.

En tant que proportion du nombre total de personnes employées, l'emploi dans le secteur public a augmenté au cours des dernières années, en raison, en partie, de la diminution du nombre d'emplois dans le secteur privé, mais il demeure toujours à un faible taux par rapport à ce qu'il était avant 1996, toutes années confondues.

Selon les prévisions, il n'y aura aucune augmentation des dépenses globales du gouvernement en 2012, la croissance de l'emploi suivra à peine le rythme de la croissance de la population active, et on enregistrera une légère diminution des taux de chômage (voir les tableaux de la page 2).

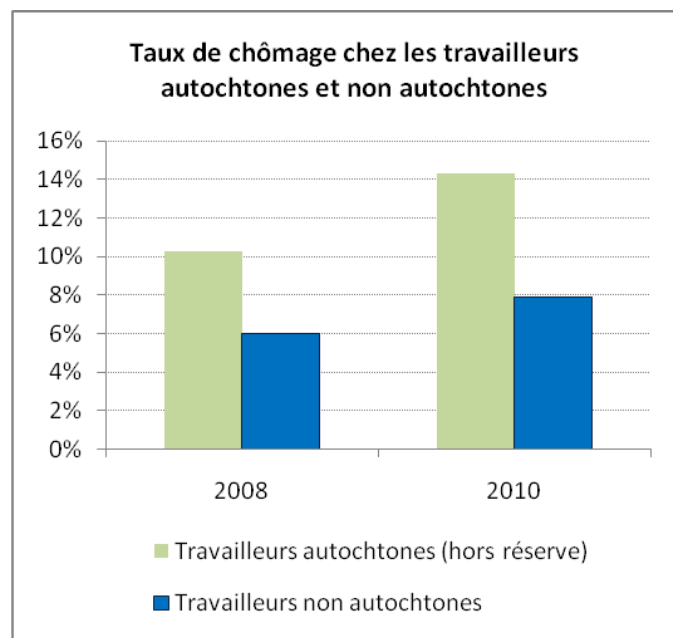
## La récession et les compressions touchent plus particulièrement les Autochtones et les travailleurs issus de certains groupes ethniques

*Les inégalités nuisent à la croissance économique*

[Les chiffres rendus publics récemment](#) montrent que la récession et les compressions dans le secteur public touchent plus particulièrement les autochtones et les travailleurs issus de certains groupes ethniques.

Les autochtones ont non seulement perdu des emplois deux fois plus que le taux des autres travailleurs au cours de la période de récession, mais leur rythme de perte d'emploi s'est accéléré en 2010 alors que les niveaux d'emploi des autres Canadiens se sont redressés.

Le taux de chômage auprès des Autochtones a atteint en moyenne 14,3 % en 2010, près du double du taux de chômage parmi les autres Canadiens. Ces chiffres ne comprennent même pas les Premières nations vivant dans les réserves ou dans les Territoires du Nord-Ouest, où les taux de chômage sont beaucoup plus élevés, et ne comprennent pas non plus les travailleurs découragés qui ont cessé de chercher des emplois.



Si les chiffres incluaient ce qui précède, le taux de chômage réel chez les Autochtones dépasserait les 20 %. Les [plus récents chiffres du recensement](#) disponibles montrent que le taux de chômage chez les personnes issues des Premières nations vivant dans les réserves était presque le double du taux de celles vivant à l'extérieur des réserves.

L'augmentation du nombre de personnes occupant des emplois à temps partiel et des emplois temporaires entre 2008 et 2010 a été plus importante parmi les Autochtones que parmi les autres Canadiens.

La plupart des emplois perdus par les Autochtones étaient ceux du personnel de métier, du personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie, des emplois dans le domaine de la vente et service, de la fabrication, de la transformation et des services publics. Dans ces cas, les pertes d'emploi étaient semblables à ce qui a été enregistré pour le reste de la population, mais étant donné que la tendance chez les travailleurs autochtones est qu'ils ont moins d'ancienneté, la pratique du dernier embauché, premier congédié est de mise.

Ces problèmes pourraient s'aggraver avec les réductions des effectifs dans le secteur public. Une grande proportion des Autochtones, par rapport à la population générale, occupe des emplois dans le secteur public, comme l'administration publique, les soins de santé et les services sociaux.

Les travailleurs autochtones qui ont moins d'ancienneté pourraient être les premiers à perdre leurs emplois à la suite des réductions des effectifs dans le secteur public. Même si les réductions des effectifs ne concernent que l'attrition, le manque d'embauche s'ouvre pas des occasions aux jeunes Autochtones qui représentent une proportion beaucoup plus grande au sein de leur population que les autres canadiens.

Alors que la récession qui a entraîné l'augmentation du chômage a touché plus durement les hommes et les jeunes, les réductions des effectifs toucheront probablement plus les femmes.

Les femmes non seulement représentent la majorité des effectifs du secteur public, mais elles sont plus susceptibles d'occuper des emplois temporaires, des emplois à temps partiel et des emplois précaires.

L'expérience des Autochtones au cours des deux dernières années révèle les défaillances des mesures de stimulation économiques du gouvernement visant à répondre aux préoccupations à propos de l'égalité.

Il est particulièrement troublant de constater que la condition des services de base, du logement et de l'enseignement dans de nombreuses collectivités des Premières nations est si dégradée après une telle importance accordée aux dépenses dans l'infrastructure. Le coût d'un milliard de dollars par année destiné à atténuer certains effets économiques néfastes du colonialisme par l'entremise de l'Accord de Kelowna — annulé par le premier ministre Harper — semble relativement limité comparé aux 25 milliards de dollars par année que coûte le Plan d'action économique.

Le Plan d'action économique du gouvernement fédéral a certes prévu des fonds destinés aux Premières nations, mais il y en avait très peu pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves.

Non seulement presque tous les emplois directs créés concernaient des [professions traditionnellement masculines](#) dans le secteur public, mais peu semblent destinés aux Autochtones. Nous ne saurons jamais les faits réels, car les gouvernements fédéral et provinciaux [n'ont pas assuré le suivi](#) des emplois réellement créés, et encore moins des personnes qui occupaient des emplois.

À l'exception des nouvelles questions concernant l'identité des Autochtones, l'enquête sur la population active du Canada ne fait pas la collecte de données relatives à la race ou à l'ethnie concernant les autres collectivités issues de certains groupes ethniques. Les seuls chiffres fiables sur les autres groupes sont disponibles par l'entremise du recensement tous les cinq ans.

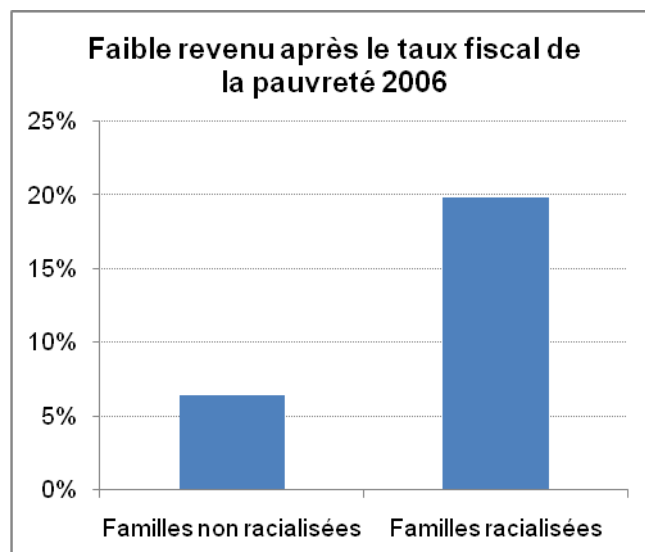
Cependant, des analyses provenant des États-Unis montrent que la communauté noire est touchée disproportionnellement par la réduction des effectifs dans le secteur public, particulièrement au niveau municipal et dans le secteur public élargi.

Par exemple, environ deux tiers des employés de la ville de Chicago qui font face au licenciement [sont des Afro-Américains](#).

De nombreux employés qui perdront leurs emplois à la suite de la décision de Ford le maire de Toronto d'impartir les services du ramassage des ordures ménagères et d'autres services publics sont des femmes ou issus des groupes minoritaires. Il s'agit ici d'emplois parmi les plus durs et les moins payés du secteur public, mais ils assurent quand même un meilleur salaire, de meilleures prestations et une meilleure sécurité que des emplois similaires dans le secteur privé.

La perte de ces emplois décent est particulièrement troublante, car les Autochtones et les travailleurs issus de certains groupes ethniques sont déjà moins payés et sous-représentés au sein de l'effectif.

Les taux de chômage auprès de la plupart des travailleurs issus de certains groupes ethniques sont largement supérieurs alors que les taux de faible revenu sont au moins le double, voire le triple de la moyenne nationale, tel que le montre le rapport de Sheila Block et Grace-Edward Galabuzi sur [Canada's Colour-Coded Labour Market](#).



Il est inévitable que les compressions dans le secteur public retardent le progrès vers une plus grande égalité. Non seulement les femmes, les familles vulnérables et à faible revenu dépendant des services publics, mais il est plus probable qu'elles perdent leurs emplois et leurs revenus en raison des réductions des effectifs dans le secteur public, l'impartition ou les « restrictions » salariales.

Alors que l'égalité et les droits de la personne devraient être nos premières préoccupations, force est de constater que les Autochtones et les collectivités issues de certains groupes ethniques et les femmes ne sont pas les seuls à être touchés par les inégalités.

Une récente étude a estimé les avantages économiques de la réduction de l'écart en matière d'éducation pour les Autochtones à [90 milliards de dollars seulement en Saskatchewan](#). Le coût du chômage et de la perte de productivité pour toutes les autres personnes qui n'atteignent pas leur plein potentiel ou ne travaillent pas assez pour le réaliser est beaucoup plus élevé.

À moins que des progrès ne soient réalisés, cela deviendra particulièrement un problème au cours des années à venir. Étant donné le ralentissement de la croissance démographique au Canada, la proportion des minorités visibles, des immigrants récents et des autochtones dans la population active augmentera, ce qui contribuera au maintien de la croissance de l'économie canadienne.

[Les récentes projections de Statistique Canada](#) estiment que dans 20 ans un tiers de la population active au Canada sera composé de personnes nées à l'étranger et plus de 30 % pourraient appartenir à une minorité visible d'ici 2031. Cela signifie que nous devons réaliser plus de progrès non seulement pour ce qui est de la reconnaissance des compétences des travailleurs étrangers, mais également concernant l'élimination des obstacles pour atteindre l'égalité.

Le SFCP et d'autres syndicats ont élaboré des [mesures et le libellé de la convention](#) pour réduire les inégalités en milieu de travail, notamment les clauses relatives à l'équité en matière d'emploi, réduire les obstacles et répondre aux besoins des différents travailleurs. Cependant, il est beaucoup plus difficile de réaliser des progrès en présence des compressions et lorsque les gouvernements et les employeurs ne donnent pas eux-mêmes une impulsion à l'élaboration de mesures pour instaurer l'égalité.

Nous avons aujourd'hui une occasion d'apprendre des erreurs du passé. Par exemple, vu les plans en cours concernant un nouveau programme fédéral d'infrastructure, nous avons une occasion non seulement pour assurer que plus des fonds sont destinés à rendre nos collectivités plus vertes, mais également que ce programme crée des emplois et de meilleures occasions pour tous les Canadiens.

## La cible d'inflation de deux pour cent adoptée de nouveau, mais on attend une plus grande flexibilité

Après cinq années d'études et de tergiversations à savoir si la cible d'inflation du Canada devait être réduite ou modifiée, le gouvernement fédéral a décidé de [renouveler la cible d'inflation de 2%](#) pour au moins cinq années supplémentaires – mais il signale qu'il approchera cette cible avec une plus grande flexibilité.

Le Canada souscrit à une cible d'inflation du prix à la consommation de 2% depuis 20 ans. Il a réussi à maintenir l'inflation à un niveau près de 2 % au cours de cette période, mais au coût d'une récession grave dans les années 1990 et au détriment d'autres objectifs comme la création d'emplois.

L'inflation peut aussi avoir une incidence importante sur la redistribution et l'égalité : les taux d'inflation plus faibles profitent habituellement aux personnes mieux nanties, qui ont de faibles niveaux de dettes fixes et de revenus fixes.

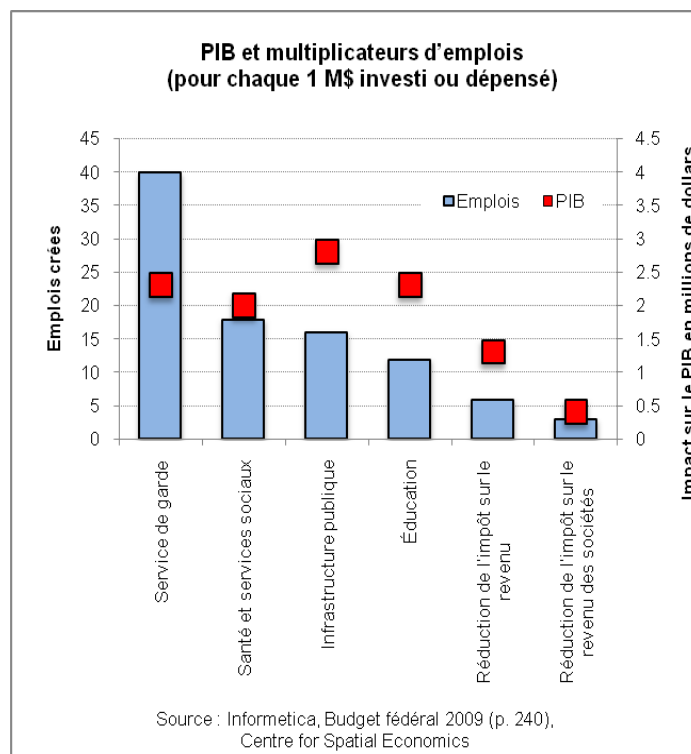
La Banque du Canada semblait prête à proposer une cible d'inflation inférieure au départ, mais lorsque la crise financière a frappé, elle a réalisé qu'elle devait jouir de toute la souplesse dont elle avait besoin pour maintenir les taux d'intérêt à un bas niveau.

Comme l'a [suggéré](#) l'économiste en chef du Fonds monétaire international récemment, il serait préférable de fixer une cible d'inflation de 4 % pour offrir une plus grande marge de manoeuvre aux banques centrales pour stimuler l'économie. L'inflation plus élevée pourrait également offrir une solution pratique pour effacer une partie de la dette des ménages et publique cumulée.

Étonnamment, le [rapport de la Banque du Canada](#) indique que le taux d'inflation idéal pourrait être négatif, car cela permettrait de s'assurer que les travailleurs obtiennent leur part de gains de productivité grâce à des augmentations salariales réelles si les salaires nominaux demeurent inchangés.

L'un des problèmes réside dans le fait que si l'on se concentre exclusivement sur l'inflation des prix à la consommation, il s'ensuit des préoccupations relatives à l'inflation du prix des biens et des maisons. Voilà qui alimente la crise financière et entraîne des coûts qui dépassent de loin les avantages complémentaires rattachés à une inflation des prix à la consommation inférieure.

La situation semble se rétablir, mais la Banque a aussi reconnu que ces graves crises financières ralentissent la croissance et rehaussent le taux de chômage pendant de nombreuses années.



Mais le véritable problème ne touche pas la politique monétaire : la faiblesse historique des taux d'intérêt contribue de son mieux à stimuler l'économie.

Le problème relève plutôt des politiques financières. Les gouvernements canadiens réduisent les dépenses publiques et abolissent des emplois en partie pour compenser les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Non seulement cela exacerbe les inégalités, mais l'analyse économique montre que les réductions d'impôt, en particulier les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés, ont le plus faible impact sur les emplois et la croissance de l'économie. Cela signifie que la réduction des dépenses publiques pour compenser les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés détruit des emplois et réduit la croissance économique.

### Effets et perspectives de l'inflation

L'inflation des prix à la consommation s'est accrue de 2,9 % au cours des douze mois précédant octobre, et s'est établie à une moyenne de 3 % supérieure au cours des dix premiers mois de 2011.

L'inflation a atteint son point culminant dans les provinces atlantiques où, en octobre, le taux a atteint 4 % au Nouveau-Brunswick, 3,9 % en Nouvelle-Écosse et 3,5 % à Terre-Neuve. La Colombie-Britannique affiche le plus faible taux d'inflation à 2,3 %.

La plupart des provinces ont connu une inflation moyenne de 3 % ou plus à ce jour cette année.

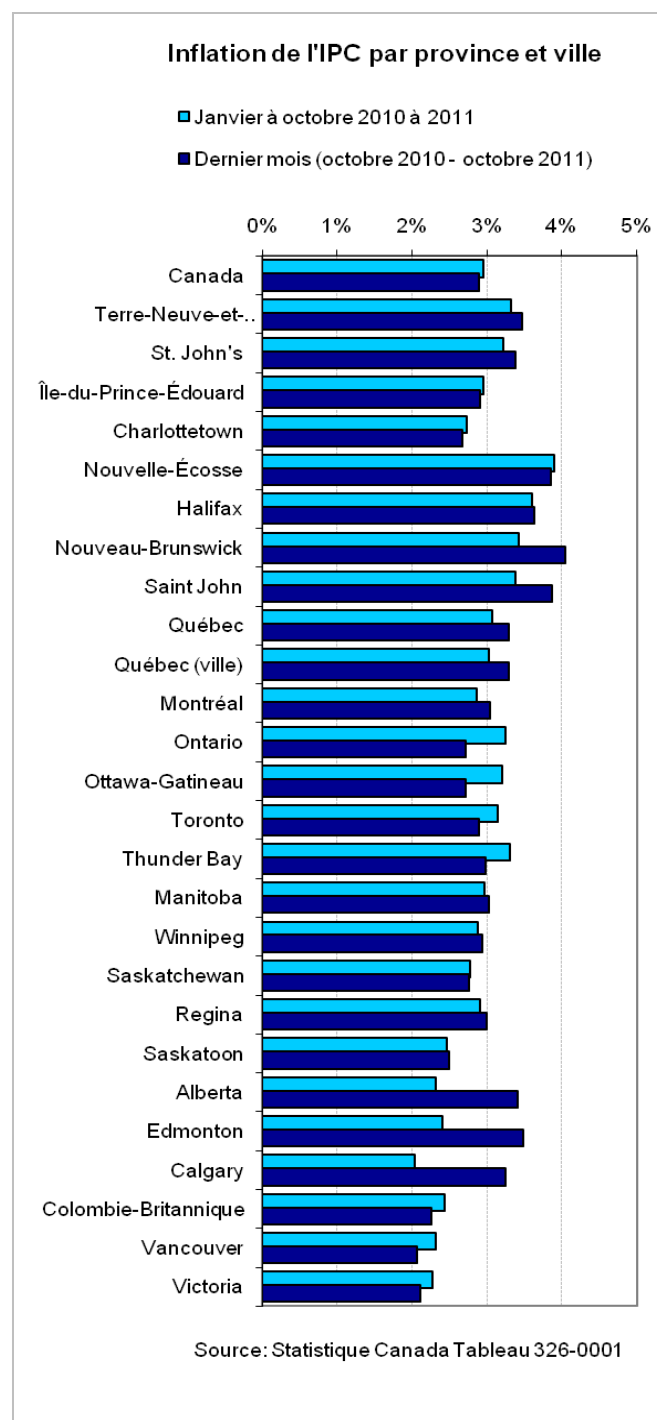
L'inflation a augmenté presque entièrement en raison des prix plus élevés pour l'énergie et les aliments.

- Le prix du mazout était supérieur de 22 % en octobre comparativement à l'année précédente.
- Les prix de l'essence étaient supérieurs de 18 %.
- Le prix des aliments était en hausse de 4,3 %, et les aliments achetés dans les magasins de 4,9 %.

Les travailleurs à faible et à moyen revenu n'ont tout simplement pas obtenu les augmentations salariales timides que celles de la fourchette supérieure, et l'impact des augmentations du coût de vie les a touchés plus fortement.

La part du revenu des ménages à faible revenu consacrée aux aliments est trois fois supérieure à celle qu'y consacrent les ménages à revenu supérieur et deux fois supérieure dans le cas du carburant et de l'énergie.

Le taux d'inflation devrait diminuer au cours de la prochaine année. En moyenne, les prévisionnistes des banques privées prévoient que le taux d'inflation national s'établira à 2,0 % en 2012 (voir le tableau des perspectives à la page 2). Toutefois, tout dépend du prix volatile de l'énergie, des aliments et des maisons, et ces prévisions ne se sont pas avérées tout à fait exactes par le passé.



## Le salaire réel connaîtra le plus important déclin depuis 1995

Cette année, le salaire réel des travailleurs canadiens devrait connaître le plus important déclin depuis 1995.

Le salaire de base des principaux règlements a augmenté d'une moyenne de seulement 1,8 % au cours des neuf premiers mois de l'année, ce qui est inférieur à la moyenne de 3 % de l'inflation des prix à la consommation et ce qui se traduit par une perte des salaires réels de 1,2 %.

Les traitements et salaires (et les dépenses de consommation) représentent 65 % du PIB canadien. Avec les réductions dans les dépenses publiques, la timide augmentation de l'investissement des entreprises et le taux d'endettement des ménages sans précédent, il ne reste presque plus rien pour favoriser la croissance de l'économie si ce n'est des exportations de pétrole brut – et ça ne durera pas pour toujours.

Les augmentations salariales dans les règlements du secteur public ont à peine augmenté comparativement à l'année dernière, s'établissant à une moyenne de 1,7 % cette année comparativement à 1,6 % en 2010. Il n'y a pas que les travailleurs du secteur privé qui font l'objet de pressions. Les règlements salariaux dans le secteur privé ont atteint une moyenne de 2,1 % à ce jour cette année et ont diminué à 1,9 % au cours du troisième trimestre.

D'autres mesures révèlent également une stagnation ou un déclin des salaires. En septembre, la [rémunération hebdomadaire moyenne](#) était inférieure à ce qu'elle était au début de l'année et seulement 1,1 % supérieurs à ce qu'elle était il y a un an. Le salaire horaire déclaré dans l'[Enquête sur la population active](#) a aussi augmenté de seulement 1,1 % en octobre.

On s'attendait à ce que les augmentations salariales connaissent une hausse en 2012, mais il est possible qu'elles demeurent timides en raison des réductions des dépenses gouvernementales et de la fragilité de l'économie. Les règlements salariaux pour les prochaines années, inférieurs au taux d'inflation, ciblent un taux de 2 %, ce qui entraînera une érosion continue de la capacité de gain.

Les augmentations de salaire moyennes des membres du SCFP en 2012 varieront considérablement selon la province et le secteur si l'on en croit l'analyse des règlements existants et les attentes à l'égard des nouveaux règlements.

- La bonne santé financière de Terre-Neuve devrait être à l'origine d'une hausse du salaire de base de 3,5 % ou plus à la suite de l'expiration des conventions courantes en avril.
- Les augmentations en Alberta et pour les travailleurs de la section locale 1000 devraient atteindre une moyenne de 3 %.
- Les augmentations salariales en Saskatchewan devraient s'établir à une moyenne d'environ 2,7 % : bon nombre de conventions continuent de prévoir des augmentations de 3 %; la moitié des membres du SCFP de Saskatchewan devrait obtenir des augmentations salariales supérieures une fois qu'aura expiré la convention provinciale des membres des soins de santé.
- Les conventions collectives à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick devraient permettre des augmentations moyennes de près de 2,5 %.
- En Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse, les conventions actuelles et nouvelles devraient fournir une augmentation du salaire de base moyen de 2 % ou légèrement inférieure. En revanche, les augmentations varient considérablement par secteur et section locale. Une grande partie des membres du SCFP s'apprêtent à amorcer des négociations qui seront difficiles avec la ville de Toronto et avec plusieurs employeurs provinciaux.
- Au Manitoba et en Colombie-Britannique, les salaires de base devraient augmenter d'une moyenne d'environ 1,5 %. Les augmentations salariales modestes sont prévues à l'expiration du gel salarial du gouvernement de C.-B., alors qu'au Manitoba, bon nombre de travailleurs continueront d'être victimes du gel salarial de la province.

<b>Principales conventions négociées par le SCFP entre avril et juin 2011</b>		
<b>Employeur</b>	<b>Augmentation moyenne</b>	<b>Durée (mois)</b>
Travailleurs internes de la Ville de Montréal	2,0	12
Agents de bord d'Air Transat	1,0†	60
Préposés à l'entretien de l'Université Queen	2,1	48
Society of Toronto Children's Aid	1,5	48
Ville de Brampton	2,0	24
University of Toronto	1,7	48
Ville de Niagara Falls	1,9	48
Personnel technique et d'entretien de l'Université de Windsor	1,0	36
Hôpital Windsor	2,3	24
Division 13 des écoles de Saskatchewan	3,0	32
Enmax Calgary	2,8	36
Municipalité régionale de Wood Buffalo – travailleurs internes et externes	3,5	36
† plus montant forfaitaire.		



Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre							
	2008	2009	2010	2011CA	2011T1	2011T2	2011T3
Tous les secteurs	3,2	2,4	1,8	1,8	1,3	2,0	2,0
Secteur public	3,5	2,5	1,6	1,7	1,2	1,9	2,1
Secteur privé	2,5	1,8	2,1	2,1	2,2	2,2	1,9
<b>Inflation de l'IPC :</b>	<b>2,3</b>	<b>0,3</b>	<b>1,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,5</b>	<b>3,4</b>	<b>3,0</b>

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,5		2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,9	5,0	4,4	2,8		1,6
2010	1,7	2,7	1,5	2,1	1,5	2,0	2,1	2,4	3,5	0,2		1,7
2011T1	-	2,0	1,0	1,5	1,2	2,4	1,4	-	1,1	0,2		2,0
2011T2	-	2,5	1,0	0,0	2,2	1,4	1,9	2,6	2,6	1,2		2,1
2011T3		-	1,0	-	2,6	1,5	2,0	2,7	2,5	0,6		2,0
<b>2011IPCT3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>3,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,6</b>	<b>2,1</b>		<b>3,0</b>

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2008	2009	2010	2011T1	2011T2	2011T3
Primaire	4,3	2,5	3,3	-	3,8	-
Services publics	2,3	3,0	1,4	3,0	3,0	2,1
Construction	5,4	3,4	2,4	-	1,9	2,0
Fabrication	1,2	1,7	1,4	1,1	1,5	2,3
Commerce de gros et détail	2,8	1,8	1,1	0,6	2,5	1,4
Transport	3,1	1,1	2,2	2,5	2,5	1,3
Information et culture	2,0	2,0	0,8	-	2,0	1,9
Finances et services professionnels	2,8	2,5	3,2	2,7	2,6	2,1
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	1,6	1,0	1,8	2,3
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,0	2,2	2,0	1,6	1,0
Administration publique	2,7	2,1	1,5	1,7	2,0	2,1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Grands règlements salariaux* [à jour en date du 28 novembre 2011] [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations\\_travail/info\\_analyse/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations_travail/info_analyse/index.shtml)  
*Indice des prix à la consommation* (Statistique Canada 326-0001). T1 = premier trimestre (p. ex., janvier à mars inclusivement).

mf/sep491